

Madame, Monsieur,
Chers membres,

La saison d'hiver débutera ce samedi 30 septembre pour se terminer le dimanche 15 avril 2018.

Pour plus de flexibilité et donc un service offert meilleur encore, 3 formules de location vous sont proposées cette année :

1. HEURES FIXES (traditionnel)

➤ du lundi au vendredi :

- de 9H(30) à 17H(30) : **235€**
- de 17H(30) à 21H(30) : **290€**
- de 21H(30) à 22H(30) : **200€**

(à l'heure '30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi)

➤ samedi et dimanche :

- de 9H00 à 19H00 : **235€**
- de 19H00 à 21H00 : **200€**

➤ Les membres d'été 2017 du KTC sont prioritaires :

- jusqu'au 4/09 pour confirmer le renouvellement de leur terrain loué la saison d'hiver précédente
- jusqu'au 11/09 pour demander un terrain pour un jour donné et une heure fixée

➤ Pour les non-membres ayant occupé un terrain la saison d'hiver précédente :

- ils ont jusqu'au 4/09 pour mettre une option sur le renouvellement de leur terrain loué l'année précédente
- l'option sera confirmée dès ce 12/09 pour autant qu'une demande pour ce même terrain n'est pas été formulée par un membre du KTC

➤ A partir du 12/09, toute demande de membres ou de non-membres sera traitée dans l'ordre d'arrivée selon les disponibilités restantes.

La réservation est confirmée par le paiement (à partir du 12/09 tout terrain non confirmé sera remis en location).

2. HEURES LIBRES (nouveau !)

Basé sur le système de réservation en été (Iclub). Vous jouez quand bon vous semble mais uniquement quand c'est libre (le système d'heures fixes est prioritaire et les plages de liberté peuvent varier en cas d'ajout ou de suppression de location à heures fixes).

Adultes Membres : **150€**

=>

130 € si paiement avant le 15/09 !!!

Adultes Non membres : **160€**

=>

Etudiants et Juniors (10-18 ans) : **85€**

Ecole de jeunes du KTC (jusque 18 ans) : **60€**

Juniors (-10ans) : **gratuit**

3. LOCATION A L'HEURE

Location à l'heure (réservation préalable par info@kaintennisclub.be) : **20€ / h / terrain**

Nous tenons à rappeler que les heures peuvent être réquisitionnées d'office pour les besoins du club (tournoi officiel du mois de mars, stages lors des vacances scolaires ou activités diverses). Nous vous informons également que les installations du KTC seront fermées le 24 décembre à 12h30, le 31 décembre à 12h30 ainsi que les jours de Noël et Nouvel An. **Les heures ne pourront malheureusement pas être récupérées.**

Pour toute demande de location ou demande d'information veuillez envoyer un email sur info@kaintennisclub.be ou téléphoner à Antoine au 0472/54.53.58 (laisser un message).

Par ailleurs, nous vous rappelons que toutes les personnes qui pratiquent le tennis dans nos installations doivent être obligatoirement affiliées à la Fédération Belge de Tennis. Pour les locations à heures fixes il vous est demandé de nous remettre la fiche de renseignements ci-jointe reprenant la liste des joueurs susceptibles de monter sur votre terrain. Pour les locations à heures libres et les locations horaires, une affiliation pourrait être réclamée (à ajouter au tarif en vigueur).

Les membres du comité restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou si vous avez une suggestion, ou remarque, à nous transmettre.

Pour le Kain Tennis Club ASBL,
Benjamin Verraghen
Président

